



## problèmes de locataires dans un immeuble en location

Par **celestine**, le **02/05/2010** à **17:35**

bonjour, nous sommes propriétaire de deux appartements en locations le locataire du rez de chaussée possède 2 chiens un labrador et un rottweiler (jamais muselé)les deux locations possède une cour individuelle. le locataire du haut a fait savoir a notre agence qui s'occupe de la location que l'été dernier il n'avait pas pu ouvrir les fenetres de son appartement car il avait les mauvaises odeur des chiens qui font leurs besoin dans la cour avec aussi le désagréments des mouches et en plus les aboiements.A savoir que la locataire du haut a très peur des chiens, donc ils quittent cette appartement au 30 mai 2010. le problème l'agence n'arrive pas a relouer l'appartement quand il y a des visites , a cause des chiens du bas! En plus sur le bail il est noté que le locataire ne devra conserver dans les lieux loués aucun animal bruyant, malpropre ou malodorant susceptible de causer des dégradations ou une gêne aux autres occupants de l'immeuble. (hors là il y a gêne et dégradation) l'agence nous affirme ne pouvoir rien faire!Que pouvons nous faire pour arranger la situation car il n'y a aucune discussions possible avec le dit locataire ?

Par **POLMS**, le **01/09/2011** à **16:36**

Pour toutes questions ou problèmes avec son locataire, contactez la chambre syndicale des propriétaires (UNPI ), c'est une association qui défend, représente et conseille les propriétaires bailleurs. Des juristes pourront certainement vous conseiller et vous aider (03 83 32 93 10).

Par **janus2fr**, le **01/09/2011** à **16:39**

Discussion datant de plus d'un an...